

**REPUBLIQUE
FRANCAISE****DEPARTEMENT DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Charente-
Maritime DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 25 juillet 2023**

NOMBRE DE MEMBRES	DE	
Afférents au Conseil Municipal : 19	au	L'an deux mille vingt trois, le vingt- cinq juillet à dix- huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.
en exercice : 19		<u>Présents</u> : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier- Madame DUBUC Nicole – Monsieur BONDOUX Guillaume (arrivé en question 2023_07_69) - Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Monsieur LATREUILLE Alain
Nombre présents : 11	de	
Nombre votants : 15	de	
Date de convocation 21 juillet 2023	la	<u>Excusés</u> : Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe (a donné pouvoir à Monsieur KECHIDI) - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Madame JOUANNET) - Madame BIGOT Marie- Pierre (a donné pouvoir à Madame DUBUC) Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE) –Madame BERUSSEAU Evelyne – Madame SICARD Alix (a donné pouvoir à Monsieur CHAGNOLEAU)
		<u>Absents</u> : Madame CHAPRON Christine - Monsieur VICI Laurent A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Stéphane DELAGE

2023 07 74 – Ecole de la Seudre – Unité Locale d'Intégration de la Seudre (ULIS)- participation à l'achat de matériels

Monsieur le Maire expose que l'école de la Seudre à Saujon accueille un dispositif ULIS. Ce dispositif accueille des enfants présentant une situation de handicap, principalement des troubles des fonctions cognitives. Il s'agit de leur proposer des temps d'apprentissage spécifiques et des temps d'inclusion dans leur classe de référence.

Quelques enfants du GUA sont amenés à fréquenter cette ULIS.

Du matériel pédagogique spécifique est nécessaire mais onéreux. Jusqu'à présent, la commune de Saujon participe seule à l'achat de ces matériels.

La participation de la commune du GUA est sollicitée à hauteur de 50 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide d'accorder une participation de 50 € à L'Ecole de la Seudre dans le cadre de l'achat de matériels spécifiques.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le :

Publiée sur le site internet le :

21/08/2023
Le GUA, le 27 juillet 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

